



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 3 novembre 2011

1. AFFAIRES GENERALES (Raymond Bron)

Démission d'un Conseiller municipal

Par lettre du 4 octobre 2011, Monsieur Joseph Piscitello, faisait connaître sa décision de démissionner avec effet immédiat de son poste de Municipal, invoquant la très lourde charge de travail (24h hebdomadaire en moyenne), incompatible avec une vie professionnelle et privée. Les démarches ont été entreprises sans délai pour solliciter de l'Autorité cantonale l'organisation d'une élection complémentaire. Celle-ci aura lieu le 27 novembre 2011.

Dans l'intervalle, les tâches du dicastère ont été reprises par Monsieur Jean-Pierre Sterchi, pour ce qui concerne les bâtiments et par le Syndic pour les questions liées aux finances et à celle de la police des constructions.

Publication d'une brochure de balades pédestres au départ de Cugy.

Vous avez trouvé sur vos tables un exemplaire de cette brochure intitulée Reflets de Cugy – Les balades à pied au départ de Cugy.

Il s'agit d'une compilation des articles parus dans le Reflets de Cugy depuis 2008.

Elle est destinée en priorité à la population de notre commune, mais peut être retirée par toute autre personne intéressée ou téléchargée à partir de notre site Internet.

Financée entièrement par « ça marche ! Bouger plus – Manger mieux » une action cantonale conduite sous l'égide de Promotion santé suisse, elle sera diffusée gratuitement, sur demande.

2. POLICE DES CONSTRUCTIONS (Raymond Bron)

Les premières arrivées des habitants du quartier d'Es Chesaux sont prévues pour les semaines 44 à 48, soit dès ce début novembre et de manière échelonnée jusqu'au début décembre, dans les trois bâtiments collectifs bordant le chemin des Esserts.

La planification prévoit ensuite l'arrivée progressive de l'ensemble des nouveaux propriétaires tout au long de l'année 2012.

3. BATIMENTS COMMUNAUX (Raymond Bron)

La Maison de commune

Comme chacun peut le constater, le chantier de la Maison de Commune progresse. Pour l'heure, aucune (mauvaise) surprise – comme cela peut se produire dans ce genre de travaux - n'est apparue et, à quelques trois semaines près, le calendrier initial est tenu.

Le Motty (Jean-Pierre Sterchi)

La construction du bâtiment du Motty abritant deux classes et le Jardin d'enfants Arc-en-ciel s'est achevée dans les temps, permettant ainsi l'entrée de ses occupants dès le premier jour de l'année scolaire.

Quelques finitions ont encore été réalisées; quant aux aménagements extérieurs et à l'ensemencement des environs, ils devront être reportés au printemps.

L'entreprise générale a œuvré à satisfaction de la Municipalité et les coûts convenus ont été respectés.

Le décompte final sera établi d'ici le printemps prochain.

4. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)

L'APE du Mont-sur-Lausanne et de Cugy et environs a adressé un questionnaire relatif à l'opération Pédibus à 700 familles au mois de juin 2011. Seules 50 familles ont répondu et 14 d'entre-elles ont montré de l'intérêt pour cette organisation et collaboration de parents.

A Cugy, ce ne sont que trois réponses favorables et ce constat amène la Municipalité à abandonner pour l'heure cette piste en matière de sécurité.

En revanche, d'autres mesures vous seront présentées dans quelques instants par mon collègue Roland Karlen.

5. PARASCOLAIRE (Jean-Pierre Sterchi)

Cugy fait partie du réseau EFAJE – Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants tout comme 36 autres communes du district du Gros-de-Vaud ainsi que la commune du Mont-sur-Lausanne. Ce réseau d'accueil intercommunal offre 3 types de services : l'accueil en milieu familial, l'accueil en garderies et une offre parascolaire.

L'offre en garderie comprend deux catégories à savoir, la nurserie (fin de congé maternité à 24 mois) et la garderie (de 18 mois à l'entrée à l'école enfantine). Les plus proches garderies de Cugy sont au Mont-sur-Lausanne (en Budron), à Echallens ou à Bettens.

L'objectif premier de ce réseau est de répondre aux besoins de la population en offrant une solution aux parents qui ont une activité professionnelle. Il est à relever que, d'une manière générale, ces différentes structures sont actuellement passablement chargées.

A Cugy, Parallèlement à ce réseau, le Jardin d'enfants Arc-en-Ciel accueille les enfants de 2 ½ ans jusqu'à l'âge de la scolarité. Cette structure de la petite enfance a pour objectif de promouvoir une pédagogie visant à répondre aux différents besoins des enfants, à développer leur autonomie en les aidant à s'ouvrir au monde extérieur.

La Municipalité de Cugy, dans cette période de développement important de sa population, souhaite mener une réflexion approfondie sur les besoins de ses habitants afin de déterminer si l'offre locale répond aux attentes des familles. Cette réflexion menée en collaboration avec l'Association du Jardin d'enfants Arc-en-Ciel et avec la Direction de l'EFAJE devrait permettre à ces trois interlocuteurs d'envisager les futures structures d'accueil des enfants d'une manière avisée.

6. MANIFESTATIONS (Jean-Pierre Sterchi)

Lausanne Région, association de 29 communes de la région lausannoise a organisé, le 2 octobre 2011, la 2ème édition de sa journée sportive régionale "Dimanche Sportif"!

A Cugy, le succès fut grand avec une présentation de 12 sports « nature » à un public composé en grande partie de familles. Cette opération visait à faire connaître les possibilités d'exercer une activité sportive dans la région lausannoise. La prochaine édition est déjà annoncée et aura lieu le 6 octobre 2013.

Lausanne Région nous rappelle que toutes les informations sur 100 sports et 600 clubs sportifs de la région sont disponibles sur www.guidesportif.ch.

La Journée de la mobilité, contrairement à l'activité décrite précédemment, a eu lieu sous la pluie et en présence d'une poignée de participants seulement. La Municipalité a décidé de maintenir tout de même cette manifestation et les courageux marcheurs ont pu découvrir une balade originale dont les points de départ et d'arrivée étaient le centre du village.

Chaque participant s'est vu remettre, à cette occasion, la brochure regroupant 11 balades que vous avez reçue ce soir.

7. POLICE (Roland Karlen)

Sécurité collèges du Motty et de la Chavanne

Comme annoncé lors de votre dernier Conseil, la mise en place d'un nouveau concept de sécurité est en cours. En application des dispositions cantonales, cette mesure comporte des prescriptions qui doivent être publiées dans la FAO.

Elle ne pourra entrer en force qu'en l'absence de recours dans le délai légal de 30 jours. Dès l'échéance de la publication (19 novembre 2011), tout sera mis en place afin que les mesures soient opérationnelles dans les plus brefs délais.

Evacuation forcée

La Municipalité a donné un nouvel avertissement à un habitant du centre du village, afin qu'il évacue véhicules, pièces détachées et divers objets en lien avec l'activité de garagiste sur la propriété familiale.

Pour la troisième fois au moins, la Municipalité lui a donné l'ordre de cesser l'exercice de toutes ses activités de réparation de véhicules, étant donné que cette propriété se trouve dans une zone où les activités industrielles et artisanales ne sont pas tolérées.

Compte tenu de son refus d'obtempérer et après une première dénonciation à la Préfecture, suivie d'une sanction infligée par l'autorité cantonale, un ultime délai lui a été accordé au 23 novembre 2011.

Dans le cas où il ne se mettrait pas en règle dans les temps, la Municipalité fera exécuter l'évacuation à ses frais de tous les objets incriminés se trouvant sur la propriété et dans les garages.

Déprédations

De nouvelles déprédations ont malheureusement eu lieu sur notre territoire.

C'est ainsi que nos places de pique-nique, notamment celle de la Côte à Felix, a été complètement vandalisée au mois d'octobre. Plus récemment, notre déchetterie a reçu la visite de voleurs qui se sont introduit par effraction dans le bâtiment lui-même, causant des dégâts matériels et des vols sans importance.

Plaintes ont été déposées à chaque fois.

Commission de naturalisation

Suite à ce qui a paru dans un premier temps comme une surabondance de candidatures pour la commission municipale de naturalisation, la Municipalité a décidé en définitive de toutes les retenir et a ainsi nommé les cinq personnes qui se sont annoncées.

Nous remercions d'ores et déjà Mesdames Bron, Riesen, Seivel, Zucker et Monsieur Laufer de leur intérêt. La commission siègera prochainement pour la première fois.

8. POLICE DU COMMERCE (Roland Karlen)

Règlement des lotos

Le règlement communal relatif à l'organisation des lotos a été réactualisé. Il a été présenté aux sociétés organisatrices de lotos ainsi qu'à l'USL. Ce nouveau règlement est entré en vigueur au 1^{er} novembre 2011.

9. SERVICE DES EAUX (Christian Durussel)

Adduction et distribution d'eau potable

La Municipalité a pris la décision de participer à une étude régionale sur la distribution d'eau potable, prenant en compte le réseau d'EauService Lausanne ainsi que les réseaux des communes de Bretigny, Bottens et Cugy. Cette étude sera conduite par le bureau d'ingénieurs Ribi SA. Elle permettra de cerner les ressources et besoin en eau potable. Ces données compléteront le plan de distribution d'eau potable de notre commune, lequel est actuellement en cours d'élaboration.

10. TRAVAUX (Christian Durussel)

Projets d'aménagement de l'espace public rue du Village – chemin de la Cavenettaz

Les travaux de génie-civil ont été adjugés à l'entreprise AGV Tony de Cugy. Pour des raisons administratives, le dossier a pris du retard, il est actuellement au service des routes du Canton pour que le département se prononce sur le projet. Les travaux ne débuteront pas avant début décembre si des conditions atmosphériques le permettent.

11. ROUTES (Christian Durussel)

Déneigement – Service hivernal

Les véhicules de la commune préposés au déneigement de nos chemins ont été confiés au garagiste pour un service et un contrôle afin d'être opérationnels l'hiver prochain.

Une rencontre a eu lieu avec une délégation de la commune du Mont concernant la mise à disposition de leurs silos à sel et le déneigement de route cantonale RC 501.

La commune du Mont nous autorise à stocker le sel nécessaire à notre service hivernal dans leurs silos pour l'hiver prochain. En nous informant que cette situation ne saurait durer, elle nous demande de trouver une autre solution.

Le déneigement de la route RC 501 sur le territoire de la Commune de Cugy entre le pont sur la Mèbre et le giratoire route de Bottens - route de Morrens est assuré par la Commune du Mont. Il fait l'objet d'une convention signée en 2006 entre les deux communes. Celle-ci est reconduite d'année en année.

Comptage trafic

Les résultats des comptages ne nous sont pas encore parvenus. Nous ne désespérons pas de vous les présenter lors du prochain Conseil.

12. VOIRIE (Christian Durussel)

Panneaux photovoltaïques

Notre installation de Praz-Faucon a produit, depuis sa mise en service le 11 juillet jusqu'au 29 octobre, 15'300 kWh. Ce qui représente une production journalière moyenne d'environ 147 kWh.

Celle-ci va diminuer en approchant de l'hiver et augmenter dès le printemps prochain. Nous pourrions faire un bilan complet après une année d'utilisation.

Comme indiqué lors de la dernière séance, nous ne pouvons facturer à Romande Energie que le prix de 9 cts le kWh. La Municipalité a renouvelé sa demande de bénéficiaire, dès que les Chambres fédérales auront libérés les crédits nécessaires à la rétribution à prix coûtant (RPC), de la subvention versée par SwissGrid.

LA MUNICIPALITE